

l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce n'autorise les zones de libre-échange qu'à certaines conditions, la première étant la non-discrimination. Or, c'est un principe auquel souscrivent les trois parties à l'ALENA.

Nous sommes aussi engagés envers la clause d'accession contenue dans le projet d'accord, qui permet à n'importe quel pays de demander à adhérer à l'Accord s'il satisfait aux règles de l'ALENA et qu'il est accepté par les partenaires de l'ALENA.

Le Canada se cherche des partenaires sur un marché mondialisé et concurrentiel. Le Mexique s'est révélé un excellent partenaire. La cause d'accession montre que nous souhaitons aussi collaborer avec d'autres nations, y compris les nations en développement.

La transformation économique du Mexique a été tout simplement stupéfiante. En 1986, le Mexique a adhéré au GATT. De nouvelles réformes économiques ont été introduites, notamment en matière de réduction de la dette et de privatisation des entreprises d'État. Puis le Mexique a pris l'historique décision de négocier un Accord de libre-échange nord-américain.

Le nouvel esprit de dynamisme économique du Mexique, qui se modernise à un rythme étonnant, ouvre bien des possibilités à nos exportateurs de biens et de services. En tout cas, le fait que la Banque de Nouvelle-Écosse, comme elle l'annonçait récemment, retourne sur le marché mexicain en association avec un établissement local est de bon augure.

Le Canada retire déjà des avantages importants de ses relations économiques avec le monde en développement. Nous exportons tous les ans pour environ 12 milliards de dollars en biens et services vers les pays en développement, ce qui représente 180 000 emplois pour les Canadiens. Les contributions que nous versons aux institutions internationales sont pour les gens d'affaires canadiens un passeport vers un autre marché de plusieurs milliards de dollars.

Il en va de notre intérêt de voir le monde en développement prospérer en tandem avec notre économie, et c'est justement ce que l'ALENA tente de faire.

Lentement mais sûrement, nous nous dirigeons vers une reprise de l'économie mondiale. Nos solides résultats à l'exportation montrent la voie. Lorsque la reprise mondiale se produira, l'ALENA devrait être en vigueur, et tout sera alors en place pour permettre une véritable renaissance de l'économie nord-américaine.

Mais une reprise mondiale soutenue suppose que les nations du monde achèvent avec succès l'Uruguay.